

L'IMPACT DE LA CULTURE DU COTON SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE : ETUDE DE CAS DE LA REGION DE KORHOGO, AU NORD DE LA COTE D'IVOIRE

Dr. Aïwa Aïwa Edmond

Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo, Côte d'Ivoire, UFR des sciences sociales, Département de Sciences Economiques

Abstract

Cotton cropping is one of the main sources of income of the Ivorian economy. It counts for less than 10% of the export incomes. Cotton is the third most important cash crop of the country after cocoa and coffee. Cotton cropping is the main economic resource in the savannah area although it has little relative importance at the national level. The fibre production average 100,000 tones per annum, of which 90% are exported. The present study deals with the impact of cotton cropping on socio-economic development by analysing the farmer agricultural incomes and their uses.

Keywords: Cotton, impact, income, development

Résumé

La culture du coton constitue une des principales sources de revenu monétaire de l'économie ivoirienne. Elle représente 5 à 10% des recettes d'exportation. La culture du coton y occupe la troisième place dans les exportations après celles du cacao et du café. Bien qu'elle ait une faible importance relative sur le plan national, la culture du coton constitue la principale ressource économique des zones de savane ; le nord de la Côte d'Ivoire. La production moyenne de coton fibre est de 100 000 tonnes par an. Annuellement, le pays exporte plus de 90% de sa production de coton fibre. La présente étude traite de l'impact de la culture du coton sur le développement socio-économique en examinant surtout l'utilisation des revenus agricoles par les producteurs.

Mots-clés : Coton, impact, revenu, développement

Introduction

Contexte et justification

Le plan quinquennal 1976-1980 de la Côte d'Ivoire donne les grandes orientations de la priorité accordée à la promotion de la culture du coton avec pour objectifs principaux:

- améliorer les techniques culturales pour accroître la productivité des facteurs de production ;
- accroître le revenu des agriculteurs pour améliorer leur bien-être ;
- créer des emplois directs et indirects et développer les régions des savanes.

Le coton, troisième produit d'exportation de la Côte d'Ivoire (Minagra, Intercoton, 2002), joue de ce fait un rôle important dans l'économie agricole de la Côte d'Ivoire en apportant entre 5 et 10% des recettes d'exportation du pays et génère annuellement environ 120 milliards FCFA du chiffre d'affaires dont 70-80% en devises (BNETD, 2004).

Selon le Ministère ivoirien de l'agriculture, le coton représente le poumon de l'économie des zones du nord de la Côte d'Ivoire, qui couvrent les deux tiers du territoire. Il constitue la principale source de revenus des populations du nord (3,5 millions de personnes vivent directement ou indirectement de cette culture).

La filière coton a participé de façon significative à la réalisation d'infrastructures communautaires (pistes, écoles, dispensaires, magasins, etc.). La culture du coton a permis aussi un début d'industrialisation de la région des savanes avec 10 usines d'égrenage, une filature et une huilerie de graine.

La crise que traverse le pays depuis les années 1980 s'est traduite par des perturbations socio-économiques qui ont abouti d'une part, à la privatisation de la filière coton en 1998 et d'autre part, à une grave crise politico-militaire en septembre 2002.

Sortir de cette crise suppose que l'on repense, entre autres, la politique agricole. Cela ne peut se faire sans une bonne connaissance des acquis des programmes antérieurs.

C'est dans ce contexte que les résultats de recherche attendus permettront de comprendre cette étude.

Objectif de l'étude

L'objectif général de l'étude contribuera à une meilleure connaissance du développement en vue d'une bonne définition de la nouvelle politique agricole. De façon spécifique, il s'agit d'évaluer l'impact de la culture du coton sur le développement socio-économique dans la région de Korhogo, au nord de la Côte d'Ivoire.

Méthodologie

Basée sur la participation des producteurs dans la collecte et l'interprétation des données de terrain, l'étude s'est fondée sur une perspective systémique et dynamique explorant plusieurs niveaux d'observation.

❖ Les niveaux d'observation. Pour examiner le processus de développement, on a adopté une démarche participative centrée sur l'étude des systèmes de production agricole et des pratiques socio-économiques. Les niveaux d'observation sont la parcelle cultivée, l'exploitation agricole, le village ou terroir villageois.

❖ Choix de la région d'étude, des villages et des exploitants. L'étude s'est essentiellement déroulée au nord de la Côte d'Ivoire dans deux sous-préfectures de Korhogo.

Les critères de choix des villages sont l'accessibilité en toutes saisons, la volonté des autorités villageoises à accepter l'étude dans leur terroir et la volonté de participation des exploitants.

Deux villages ont été choisis; Nafoun et Navouolokaha. Nafoun est situé dans l'extrême ouest de la région de Korhogo, zone à faible densité de population (environ 0,45 habitant au kilomètre carré) où le coton prédomine (taux d'adoption proche de 90%) sur des parcelles de petite superficie ou taille (2-5 ha, en moyenne). Quant à Navouolokaha, il est situé à l'est de Korhogo, zone à faible densité de population (environ 0,1 habitant au kilomètre carré) où le coton prédomine (taux d'adoption proche de 60%) sur des parcelles de petite superficie ou taille (1-2 ha, en moyenne).

L'étude s'est déroulée en quatre étapes imbriquées et itératives comprenant la recherche bibliographique, la collecte de données primaires en 2015 sur une durée d'un mois, la codification et l'analyse des données.

Présentation du milieu

La région de Korhogo se situe entre les 8°30 et 10°30 de latitude Nord et les 4° et 7° de longitude Est. Les eaux sont drainées par le bassin versant du Bandama. Le réseau hydrographique est relativement dense. Il est constitué des affluents du Bandama.

Le climat se caractérise par un climat tropical soudano-guinéen, marqué par deux grandes saisons, une pluvieuse qui s'étend de mai à octobre, une sèche, de novembre à avril. La saison sèche est accompagnée par l'harmattan entre les mois de décembre et février ainsi que des pointes de chaleur entre mars et avril. La pluviométrie annuelle varie entre 1200 mm et 1400 mm.

L'hygrométrie moyenne est de 65-70%. La durée moyenne de l'insolation est de 2500 heures, la moyenne mensuelle étant d'environ 250

heures en saison sèche contre près de 140 heures pendant les mois de juillet et août.

Le granite et les schistes sont les roches mères caractéristiques du substrat de la région. Les sols sont en général peu humifères et de fertilité moyenne.

Le relief est caractérisé par un vaste ensemble de plateaux, surmontés par endroits de quelques élévations isolées, constituées de dômes granitiques et de collines.

La végétation, elle est constituée de savanes herbeuses et arborées. On note cependant la présence de forêts galeries tout le long des cours d'eau. Plusieurs forêts sacrées, dont l'accès est interdit, s'y trouvent.

Historiquement, le peuple Senoufo trouverait ses origines dans le Mali actuel, d'où il aurait migré pour s'installer dans le Nord de la Côte d'Ivoire. Le peuple Senoufo est composé d'une cinquantaine de sous-groupes. Les sous-groupes que l'on rencontre dans le département de Korhogo sont les Tiembara, les Fodonon, les Nafara, les Kafire.

La cité de Korhogo aurait été fondée entre le XIVE et le XVIIIe siècle par Nanguin Soro. Ce dernier, captif du puissant royaume de Kong, réussit à s'enfuir pour s'installer sur une terre plus paisible, qu'il baptisa «Korgo» ou Korhogo, signifiant en Senoufo, "fortune ou héritage".

Un trait caractéristique du peuple Senoufo se révèle être le «Poró», qui du reste, a servi de prétexte à la dénomination de la région du Poró.

Le «Poró» apparaît comme un culte d'initiation où l'on apprend l'art de vivre en société et de gouverner. C'est aussi une organisation séculaire fondée sur des bases rituelles et traditionnelles. Il sert de ciment entre les différentes composantes de l'organisation sociale et détermine le système de transmission des coutumes aux acteurs sociaux.

Notion de développement

Selon le dictionnaire d'histoire, économie, finance, géographie sous la direction de Frédéric Teulon(1995), le développement implique l'idée d'une amélioration du bien-être de toute la population se traduisant par une hausse du revenu par tête, un accroissement de la ration alimentaire et un meilleur accès aux services de santé et d'éducation.

Dans le même dictionnaire, selon François Perroux, le développement est « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rende apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global ».

Le développement permet une hausse du bien-être social, des changements dans les structures (la qualification de la main-d'œuvre s'accroît, l'organisation de la production se complexifie) et finalement une mutation de la société tout entière. Il passe par l'urbanisation,

l'industrialisation, l'alphabétisation et la formation, ainsi que par la déstructuration des sociétés rurales. Le système productif devient plus efficace et les besoins humains sont mieux satisfaits.

Dans le domaine agricole, ce développement porte sur les services économiques et sociaux susceptibles d'améliorer non seulement la fonction de production, mais aussi le bien-être social.

Présentation du coton : description, utilisations et itinéraires techniques

Description

Le cotonnier est une plante annuelle du genre *Gossypium*. La culture du cotonnier nécessite tout d'abord un climat réunissant des conditions de température, d'ensoleillement et d'humidité du sol favorables à une bonne production, puis d'une saison sèche marquée, indispensable à une bonne ouverture des capsules et à la récolte (Gérard Sément,1986). Le climat intertropical de savane convient donc assez bien du point de vue de la température et de l'ensoleillement.

Depuis longtemps, les populations du nord et du centre de la Côte d'Ivoire (Malinké, Senufo, Tagouana, Djimini, Koulango, Gouro et Baoulé) utilisaient le cotonnier comme culture secondaire et employaient le coton pour leurs activités de filage et de tissage.

En 1902, les filateurs Français créent l'Association Cotonnière Coloniale (ACC) qui, pour l'Afrique de l'Ouest, installent son siège à Bouaké.

En 1908, le Gouvernement décide de développer la culture du cotonnier et en 1912 la première usine d'égrenage mécanique et de pesage des balles est inaugurée à Bouaké.

En 1913, 18 égreneuses à rouleaux sont installées en Côte d'Ivoire. En 1919 les établissements Gonfreville installent leur usine de filature et de tissage à Bouaké.

En 1926, des stations expérimentales et des fermes cotonnières sont créées à Ferkessedougou et à Bouaké, marquant le point de départ de la culture cotonnière dans les plaines du nord.

L'IRCT (Institut de Recherches du Coton et des Textiles Exotiques) développe la variété « Mono », extrêmement résistante aux parasites et à fibre courte, qui avait été introduite en moyenne Cote d'Ivoire aux environs de 1930.

Par la suite, l'IRCT met au point la variété « Allen » qui, tout en étant associée aux cultures vivrières, donne de bons rendements d'un coton à fibre longue de première qualité et donc facilement exportable, à condition d'appliquer les techniques culturales rigoureuses appropriées.

La variété « Allen » est lancée en 1959/1960 à titre expérimental puis de façon soutenue à partir de 1962 successivement dans le centre, l'ouest et le nord.

À partir de 1963, la Côte d'Ivoire indépendante confie à la Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles (CFDT) la responsabilité du développement de la production cotonnière (encadrement des producteurs, collecte et égrenage du coton graine, vente de la fibre).

Le 1er octobre 1973, l'État de Côte d'Ivoire crée la Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles (CIDT) dans laquelle la CFDT est actionnaire et conserve un rôle d'assistance technique. La CIDT est chargée de :

- la promotion de la culture cotonnière et des cultures associées (encadrement des producteurs) ;
- la modernisation des exploitations par la promotion de la culture attelée et de la petite motorisation ;
- l'approvisionnement des planteurs en intrants (semences, engrais et insecticide) ;
- l'achat, le transport et l'égrenage du coton graine sur l'ensemble de la zone cotonnière ; (v) la commercialisation de la fibre et de la graine de coton.

La chute des cours mondiaux de la fin des années 1980 et le contexte de crise économique générale, ont conduit le Gouvernement à décider la restructuration et l'assainissement de la filière dans le cadre d'un programme fondé sur l'amélioration des performances de la CIDT et la responsabilisation des opérateurs. Ce programme a abouti en 1991, à la signature d'une convention cadre entre l'État et la CIDT, pour une durée de 5 ans, avec pour objectifs principaux, la recherche de l'équilibre financier de la filière par la réduction des charges de la CIDT et le partage des risques et profits entre les acteurs. Un Fonds de Garantie de la filière administré par un Comité paritaire (deux représentants de l'État, deux représentants de la CIDT et deux représentants des producteurs) a été mis en place pour garantir un prix d'achat minimal au producteur. Les producteurs sont entrés au Conseil d'Administration. La restructuration de la CIDT a entraîné la déflation de 1.000 agents. Les réformes engagées ont conduit à la remise en cause des subventions et à la vérité des prix par la prise en compte systématique du coût des semences, insecticides et des engrais dans la fixation du prix de cession du coton-graine.

En 1996, le Gouvernement, en accord avec ses partenaires au développement, s'est engagé dans un processus de privatisation et de libéralisation de la filière. Mi-1998, une partie des actifs de la CIDT a été attribuée à deux groupes privés (La Cotonnière de Côte d'Ivoire (LCCI) pour trois usines constituant le bloc nord-est et Ivoire-Coton pour trois usines

constituant le bloc nord-ouest). Les quatre autres usines sont restées au sein de la CIDT désormais appelée Nouvelle-CIDT. Bien que le principe de la privatisation de la Nouvelle-CIDT n'ait pas été remis en cause ni par la transition militaire de 2000 ni par les Gouvernements de la Seconde République, celle-ci a été ajournée.

Parallèlement à la privatisation, un cadre libéralisé de fonctionnement de la filière s'est mis progressivement en place depuis la campagne 1999-2000. L'interprofession (INTERCOTON) a été créée le 22 novembre 2000. Un moment fort de cette libéralisation a été l'atelier national sur la libéralisation de la filière coton qui s'est tenu du 22 au 26 janvier 2002 à Yamoussoukro. Depuis cette rencontre, s'est mise en place l'Autorité de Régulation du Coton et de l'Anacarde (ARECA) en septembre 2002.

Utilisations du coton-graine

Les produits issus de la transformation du coton graine sont le coton fibre, le tissu de coton, l'huile de table coton et le tourteau qui sert à l'alimentation des animaux. L'huile de table produite est vendue en Côte d'Ivoire. Chaque année, 60 à 80 % de la production de coton fibre est exporté vers l'Europe et l'Asie. Le reste est vendu aux deux entreprises de filature/tissage que sont COTIVO (Société Cotonnière de Côte d'Ivoire) et FTG (Filature et Tissage Gonfreville), à un prix indexé sur les cours mondiaux de la fibre de coton dont sont déduits les frais d'approche du marché international. La graine de coton est traitée par la société OLHEOL (ex-TRITURAF) et une partie est exportée.

Itinéraires techniques

Le coton fait partie des principales cultures commerciales du nord de la Côte d'Ivoire. Les paysans y tirent l'essentiel de leurs revenus agricoles au point que cette culture est appelée l'or blanc. Ce succès est lié à l'application des technologies développées sur place par les chercheurs ivoiriens ou transférées d'autres pays. Depuis quelques années, le Centre National de Recherche Agronomique(CNRA) a développé de nouvelles techniques culturales pour accroître le rendement agricole. C'est une initiative du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA) qui s'est donné comme objectif de relancer et vulgariser la recherche cotonnière en vue d'améliorer les conditions de vie des producteurs du bassin cotonnier ivoirien à travers un vaste programme.

Choix du site et techniques de préparation du sol

Selon les techniciens, le coton se cultive sur des sols de gravillons profonds bien drainés. Il faut éviter les zones ombragées ou hydro morphes,

les sols sableux et les terrains à forte pente, les parcelles à mauvaises herbes et difficiles à maîtriser ainsi que les sols à fusariose.

Après le choix du terrain, il est important de procéder à la préparation du sol choisi qui consiste à défricher la parcelle en février-mars manuellement ou par désherbage chimique. Puis, on brûle si nécessaire. Après quoi, on peut labourer le sol à l'aide de charrue à soc ou à disque (culture motorisée ou attelée) ou simplement labourer manuellement le sol : binage).

Conditions du semis

Le semis est réalisé à plat ou sur les billons. Il doit se faire sur un sol humide, de préférence après une pluie. Les graines de coton doivent être enfouies entre 3 à 5 cm de profondeur puis recouvertes de terre. On peut procéder au traitement du champ avec un herbicide le jour du semis ou le lendemain.

Il y a deux possibilités de semis. Pour le semis manuel, l'interligne est de 80 cm et la distance entre les poquets varie de 20 à 30 cm. Il faut mettre par poquet 4 à 6 graines coton et plus si le taux de germination est inférieur à 75%. Quant au semis au semoir, l'interligne est de 80 cm. On règle le semoir pour déposer 2 à 3 graines tous les 10 cm.

Pour les deux méthodes, il faut procéder au remplacement des graines qui n'ont pas poussé entre 5 à 10 jours après semis.

Les techniciens conseillent de respecter les périodes de semis qui sont du 20 mai au 30 juin pour la zone nord et du 1^{er} juin au 10 juillet pour la zone sud.

Intervient ensuite le démariage : en effet, 10 à 20 jours après la levée, on démarie en conservant 2 plants tous les 20 ou 30 cm (semis manuel) ou un plant tous les 10 cm (semis au semoir) pour ramener la densité à environ 125 000 plants par hectare.

La parcelle plantée doit être entretenue. Ainsi, au niveau du désherbage, il convient de faire si nécessaire un premier désherbage, 10 à 20 jours après la levée. Qui peut être manuel (sarclage), chimique (apport d'un produit graminicide), ou mécanique (à l'aide d'un outil à dents tracté par un animal ou un engin). Le sarclage intervient 30 à 45 jours après la levée. Mais, on peut faire un sarclage complémentaire vers le 60^{ème} jour après la levée.

Apport en fertilisants

Au niveau de la fertilisation, il faut apporter 200 kg d'engrais de fond (NPKSB 15-15-15-6 -1) par hectare. Cette opération est menée après le labour et avant la pulvérisation ou juste après le démariage.

Cet engrais est répandu le long de la ligne de semis à 5 cm des plants environ, puis il est recouvert. Par ailleurs, il faut également apporter 50 kg d'urée par hectare, 40 à 45 jours après la levée (l'épandage se fait le long de la ligne de semis à environ à environ 5 cm des plants). Faire aussi un buttage ou sarclo-buttage juste après l'apport de l'urée.

Pour la régulation de la croissance, il est recommandé d'appliquer sur les cotonniers, au moment de la floraison (environ 60 jours après levée), un régulateur de croissance pour réduire la taille des plantes et regrouper ainsi la floraison.

Stratégies de protection de la culture

Les ennemis du cotonnier sont nombreux en ce sens qu'il héberge de nombreux ravageurs. Ceux-ci provoquent une importante baisse de la production dans une proportion de 50 à 75 %.

De fait, les maladies du cotonnier sont la fusariose causée par le champignon *Fusarium oxysporium*. Elle provoque le jaunissement puis le flétrissement des feuilles. Il y a aussi la virescence florale qui est une maladie due à un mycoplasme transmis par un jasside *Orosius cellulosus*. Les fleurs sont transformées en structure foliacées au moment de la floraison.

Outre les maladies, il y a les ravageurs piqueurs et suceurs. On peut citer l'acarien polyphagotarsonemus latus qui provoque des déchirures des feuilles en « coup de couteau ». Le jasside *Jacobiella* est à la base du jaunissement puis le rougissement de la feuille. Le puceron *Aphis Gossypii*, qui fait sur les feuilles de multiples piqûres provoquant l'affaissement de la plante. La punaise *Dysdercus Voelkeri* qui pique les graines à l'ouverture des capsules. Enfin, la mouche blanche *Bemisia tabaci* qui salit la fibre et dégrade sa qualité.

De plus, des insectes phyllophages perforent ou détruisent les feuilles et provoquent leur chute. Ce sont les chenilles enrouleuses des feuilles appelées *Sylepte derogata*, le *Spodoptera littoralis*, les Altises *Podagrica* et les *Anomis flava* (*Cosmophilia flava*)

Enfin, les autres ennemis du cotonnier sont les chenilles des capsules qui détruisent les boutons floraux, les fleurs et les capsules. Parmi lesquelles les chenilles épineuses *Earias spp*, les chenilles vert rouge (*Diparopsis watersi*), les chenilles vert rose (*Pectinophora gossypiella*), les chenilles faux vert rose (*Cryptophlebia leucotreta*) et les chenilles appelées *Helicoverpa armigera*.

Lutte contre les ennemis du cotonnier

Plusieurs recherches sont menées pour prévenir ou traiter les maladies. Au niveau du traitement des semences, il est recommandé de faire le mélange de produits fongicides et insecticides pour lutter contre les

maladies et insectes de stock, les fontes de semis, les champignons et insectes du sol, les insectes piqueurs suceurs, vecteurs de maladies. En ce qui concerne les pratiques culturales, il faut éviter les sols déjà contaminés par la fusariose. On doit nettoyer le matériel utilisé pour les travaux du sol, sans oublier de faire une rotation culturale et éviter une mauvaise fumure.

Pour la période des semis, il est recommandé de faire un semis précoce pour éviter les attaques de certains ravageurs. En outre, il faut faire un semis groupé pour obtenir des champs homogènes et éviter le report des ravageurs d'un champ à l'autre. Dans la même optique, on doit choisir des variétés à forte pilosité pour éviter les attaques des jassides.

Programme de traitements foliaires

Il est conseillé de réaliser un programme de traitements foliaires à 14 jours d'intervalle à partir du 45^{ème} jour jusqu'au 115^{ème} jour après la levée. En cas d'attaque précoce d'altises et particulièrement pour les variétés glandless, traiter à la demande entre le 20^{ème} et le 30^{ème} jour.

On doit proscrire l'utilisation de produits à base de pyréthrinoides avant le 10 août dans la zone cotonnière nord et avant le 20 août dans la zone cotonnière sud.

Avant ces dates, utiliser des alternatives aux pyréthrinoides (endosulfan 525 à 700 g/ha, profénofos 500 à 50 g/ha, spinosad 36 à 48 g/ha, indoxacarb 28 g/ha, etc.)

Après ces dates, utiliser des associations à base de pyréthrinoides comme cyperméthrine-profénofos 36-300 g/ha, deltaméthrine- triazophos 12-250 g/ha lambda-cyhalothrine-chlorpyrifos éthyl 15-300 g/ha, cyperméthrine-acétamipride 36-8 g/ha.

Dans la zone à acariose, l'association doit comporter un acaricide (ou un insecticide à dose acaricide) pour les traitements végétatifs et les traitements fructifiés.

Dans les zones à risque de Bemisia, l'association doit porter sur un produit aleurodicide pour les deux derniers traitements. Pour le choix des produits commerciaux, consulter les conseillers agricoles de la société cotonnière en activité dans la zone.

Enfin pour réduire le développement de la première génération d'insectes du cotonnier, il est conseillé de détruire les pieds de cotonnier après la récolte.

Récolte

Pour la récolte proprement dite, il faut faire une récolte manuelle échelonnée (au moins deux passages). La 1^{ère} récolte à 50% d'ouverture des capsules. La seconde à 50% d'ouverture des capsules résistantes et la 3^{ème} à l'ouverture des capsules résistantes. Il faut noter qu'en Côte d'Ivoire, la

récolte du coton se fait à la main pour assurer une bonne qualité de la production.

Il faut récolter le coton sec. Dans ce cas, il faut éviter de le faire après une pluie ou tôt le matin à cause de la rosée.

On doit séparer le coton blanc d'autres couleurs. Et on utilise des emballages en toile (jute ou pagne). Les sacs en plastique sont à proscrire.

Activités post-récoltes

Après la récolte, il faut arracher les pieds de cotonnier et les incorporer au sol. Le coton récolté est séché et stocké à l'abri de l'humidité et de la poussière dans un magasin propre, sec et bien aéré. On doit veiller à l'étanchéité du toit de la case servant de lieu de stockage. Étaler le coton graine sur une bâche et non à même le sol. Sur les marchés, grouper si possible le coton graine en lots homogènes. On peut couvrir la production avec des bâches pour l'abri de la pluie et de la poussière.

Les acteurs de la filière coton

- Les producteurs et leurs organisations professionnelles agricoles(OPA). Les producteurs sont regroupés dans plus d'un millier d'organisations professionnelles agricoles et groupements informels, appartenant à une vingtaine d'unions interrégionales ou faïtières. Ces faïtières sont regroupées au sein de l'association des faïtières de la filière coton de Côte d'Ivoire (AFFICOT-CI).
- Les sociétés cotonnières. Les égreneurs comme la CIDT, Ivoire Coton, SICOSA, COIC, DOPA, SECO exploitent des usines d'une capacité de plus de 500.000 tonnes. Ces égreneurs sont regroupés au sein de l'association professionnelle des sociétés cotonnières de Côte d'Ivoire (APROCOT-CI).
- Les filateurs. L'industrie textile de la Côte d'Ivoire est le fait de trois sociétés nationales de filature/tissage : COTIVO, UTEXI et FTG.
- Les triturateurs. La société Trituraf a pour activité principale la trituration des graines oléagineuses et de raffinage d'huile végétale.
- Les autres acteurs sont l'autorité de régulation coton et anacarde(ARECA), le fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole(FIRCA), le centre national de recherche agronomique(CNRA).
- Les associations professionnelles. L'association interprofessionnelle de la filière coton (INTERCOTON), créée par les opérateurs en novembre 2000, regroupe tous les acteurs de la filière via AFFICOT-CI et APROCOT-CI.

L'impact socio-économique du coton

L'impact de la guerre sur la filière cotonnière

La guerre de l'année 2002 a eu un impact négatif sur le développement socio-économique. Les répercussions étaient les suivantes :

- l'occupation de toute la zone cotonnière par la rébellion;
- l'arrêt prolongé des machines et le manque d'entretien entraînant des effets néfastes sur l'outil de production ;
- l'effondrement du marché au niveau des ventes locales ;
- le recul des ventes à l'exportation ;
- le remplacement de certaines activités par la fraude ;
- la fermeture d'une unité d'impression-tissage et la perte de marchés de certains fournisseurs ;
- la destruction totale de la station de recherche sur le coton du CNRA (matériels, équipements et matériel génétique) ;
- la désorganisation des coopératives ;
- le disfonctionnement des organisations professionnelles agricoles(OPA).

Le coton réduit le niveau de pauvreté

En 2013, en Côte d'Ivoire, un habitant sur deux vit en dessous du seuil de pauvreté ; c'est-à-dire avec moins de 450 FCFA par jour. En milieu paysan, un homme en âge de travailler est un actif agricole. Le revenu monétaire net moyen par actif agricole est donc un indicateur intéressant pour apprécier le niveau de pauvreté qui prévaut dans les villages.

Il ressort qu'à Nafoun, en moyenne, 70% des exploitants vivent au dessus du seuil de pauvreté, tandis que 30% des exploitants vivent à un niveau inférieur. À Navouolokaha, on note que 55% des actifs agricoles ont un revenu supérieur au seuil de pauvreté, tandis que 45% des exploitants vivent à un niveau inférieur. On peut donc soutenir que la culture du coton apporte une contribution à la réduction de la pauvreté dans les zones cotonnières. Ainsi, les producteurs se professionnalisent dans leurs organisations coopératives en vue de garantir la rentabilité financière de la production (Enquêtes réalisées en 2015).

Le coton améliore l'habitat rural

Traditionnellement dans les villages en pays Senoufo, les cases sont souvent rondes, la toiture est en paille, le mur en terre battue, l'intérieur est crépi d'argile mélangée de bouse de vache. Aujourd'hui, c'est plutôt la forme rectangulaire qui prédomine, les toitures sont de plus en plus en tôles ondulées, les murs sont de plus en plus en briques en ciment, le sol intérieur crépi en ciment, les murs parfois peints à la peinture industrielle. La maison

représente d'une certaine façon un signe extérieur de richesse aux yeux du paysan.

L'enquête a permis d'inventorier les maisons suivant les matériaux utilisés et selon les différents types de production.

Le tableau 1 donne des chiffres de chaque type de maison dans un système donné. L'exploitant peut posséder plusieurs maisons de plusieurs types.

Les maisons en terre et à toiture en paille sont en voie de disparition à Nafoun car elles représentent 9% de l'ensemble des maisons de l'échantillon. À l'observation à Navouolokaha, ils semblent que les paysans préfèrent les maisons en terre à toiture à paille 55%(avis de la moitié des habitants du village) à celle en briques à toiture en paille pour une raison simple: moins de chaleur.

Si on est capable de construire les murs en briques, il vaut mieux achever par une toiture en tôles que de passer par une étape intermédiaire de toiture en paille. Les paysans préfèrent la maison en briques et en tôles pour sa durabilité et sa solidité, son confort et le prestige social qu'elle procure. Le nombre de maisons en briques et en tôles augmente suivant la place de la culture du coton dans le système. On peut donc soutenir que la culture du coton contribue remarquablement à améliorer l'habitat rural.

Tableau 1 a : Importance relative des types de maison suivant le type d'exploitation à Nafoun

Types de système /Types de maison	SCIG	SCCE	MSLCA	MALCA	CCA	CCM	Total
Terre, paille	0	0	10	0	0	0	10
Terre, tôles	0	0	35	20	0	0	55
Briques, paille	0	0	20	0	0	0	20
Briques, tôles	0	0	6	20	0	0	26
Total	0	0	71	40	0	0	111

Source : Enquête janvier 2015

Tableau 1 b : Importance relative des types de maison suivant le type d'exploitation à Navouolokaha

Types de système /Types de maison	SCIG	SCCE	MSLCA	MALCA	CCA	CCM	Total
Terre, paille	0	5	0	4	3	0	12
Terre, tôles	0	4	0	0	2	0	6
Briques, paille	0	0	0	0	0	0	0
Briques, tôles	0	3	0	0	1	0	4
Total	0	12	0	4	6	0	22

Source : Enquête janvier 2015

Note : SCIG : Système vivrier sans coton privilégiant l'igname
 SCCE : Système vivrier sans coton privilégiant les céréales
 MSLCA : Système coton manuel sans location d'attelage
 MALCA : Système coton manuel avec location d'attelage
 CCA : Système coton en culture attelée
 CCM : Système coton en culture motorisée

Le coton facilite la mobilité paysanne

À travers la Compagnie Ivoirienne de Développement du Textiles(CIDT), le gouvernement a créé de nombreuses pistes rurales qui permettent d'écouler non seulement la production de coton graine, mais aussi toutes sortes de production vers les marchés ruraux ou urbains. Ces pistes facilitent aussi l'accès des villages aux personnes étrangères ainsi que la sortie des habitants du village vers l'extérieur.

Le désir d'aller plus loin et plus rapidement a certainement poussé le paysan à utiliser des moyens de déplacement de plus en plus rapides, mais aussi de plus en plus onéreux. Lorsqu'on marche pour faire tous ses déplacements, cela n'est certainement pas un choix social fortuit. Dans les années 1960, le vélo était rare dans les villages et ceux qui le possédaient ; faisaient l'objet d'admiration et même de convoitise. Aujourd'hui, en zone cotonnière, le vélo est devenu banal : chez certains exploitants, chaque actif agricole en dispose à titre personnel.

Il ressort de notre enquête qu'à Nafoun, on dénombre 600 vélos, 10 mobylettes et 150 motos à vitesse. À Navouolokaha, on a pu enregistrer 6 vélos, 6 mobylettes et 3 motos à vitesse. Dans l'ensemble, ces moyens de déplacement servent plutôt pour le transport de marchandises et de personnes et pour le déplacement des membres de la famille de l'exploitant.

Le coton participe à la création d'emplois en milieu rural

Le fait que le milieu rural soit peu attrayant, notamment pour les jeunes, est dû notamment à la rareté d'emplois, non agricoles. La pénibilité du travail de la terre, essentiellement réalisé à l'aide d'outils manuels peu performants, est un facteur supplémentaire rebutant qui entraîne l'exode des jeunes vers les centres urbains. Depuis son introduction dans les systèmes de production agricole des régions des savanes, la culture du coton joue un rôle appréciable dans la création de nouveaux emplois et/ou dans le renforcement d'emplois déjà existants. Du point de vue de la majorité des paysans, la culture du coton a entraîné l'augmentation du nombre d'exploitants agricoles.

La réduction de la pénibilité du travail par l'attelage a aussi contribué à accroître le nombre d'exploitants et à réduire le chômage en milieu rural.

Le processus d'encadrement technique du coton a nécessité la mise en place d'un personnel administratif et technique. Ce personnel salarié, est composé de cadres et d'agents d'exécution permanents ou temporaires, travaillant au bureau et/ou sur le terrain. L'effectif du personnel a augmenté au fur et à mesure que le volume d'activités s'est accru. Avant sa privatisation en 1998, la Compagnie Ivoirienne de Développement du Textiles(CIDT) comptait plus de 2500 agents salariés payés grâce à la culture du coton.

Le métier de forgeron s'est vu renforcé et diversifié après l'introduction de la culture du coton. En effet, pour assurer la maintenance des matériels de culture attelée, la CIDT a formé des forgerons. En 1990, la CIDT comptait 185 forgerons modernes. De nombreux autres forgerons non répertoriés ont appris auprès de ceux qui ont été formés par la CIDT, accroissant l'effectif global de forgerons. En plus des outils agricoles, ces forgerons fabriquent divers autres objets métalliques nécessaires au confort de la population (portes, fenêtres, chaises, marmites, charrettes, etc.).

Pour construire une maison en briques et en tôles comme celles qui existent dans les villages étudiés, il faut au moins deux spécialistes : un maçon et un menuisier. Certaines jeunes de la région cotonnière ont appris la maçonnerie, la menuiserie ou la plomberie et ont pour principaux clients les producteurs de coton.

Dans le village de Nafoun, notre enquête a permis de dénombrer 2 maçons, 3 menuisiers, 25 boutiques, 5 vendeurs de planches. En revanche, dans le village de Navoulokaha aucune de ces activités n'a été enregistrée.

Le coton améliore le niveau d'alphabétisation

La principale voie d'alphabétisation est avant tout la scolarisation des enfants. Dans les zones cotonnières, le taux de scolarisation est resté relativement faible par rapport aux autres régions, en raison de l'utilisation des enfants pour les travaux agricoles et non agricoles. C'est à partir des années 1980; avec l'appui de plusieurs organisations non gouvernementales, d'associations des premiers cadres issus de villages du nord, de programmes didactiques audio-visuels d'information des populations sur les avantages de l'école, que le taux de scolarisation s'est peu à peu amélioré, passant de 5% en 1970 à près de 30% en 1990 et à 45% en 2000.

Il est plutôt intéressant de savoir que la culture du coton a contribué à accroître le nombre d'écoles et le taux de scolarisation. En effet, les fonds régionaux d'aménagement rural (FRAR) mis en place par le gouvernement, financent la création d'infrastructures villageoises, en général, à la demande des populations. Cette demande est effective lorsque la communauté villageoise réunit 30% du financement contre 70% apportés par les fonds régionaux d'aménagement rural. Le choix des infrastructures étant laissé aux villageois ; ces derniers ont parfois opté pour l'école, les puits d'eau potable, l'ouverture ou l'entretien de pistes rurales, la construction de marchés ruraux, etc.

Dans les deux villages d'étude, à Nafoun, on compte 2 écoles primaires, un taux de scolarisation de 70%, 8 producteurs de coton alphabétisés sur 400 soit 2% du taux d'alphabétisation et la part des autres acteurs de la filière dans la formation des paysans est de 30%. À Navoulokaha, on enregistre 1 bâtiment d'école primaire, un taux de

scolarisation de 100%, les producteurs de coton financent la construction de l'école primaire, le nombre de producteurs de coton considérés comme alphabétisés est de 20% et la part des autres acteurs de la filière notamment INTERCOM et FIRCA est de 50%.

Depuis les années 1990, la Compagnie Ivoirienne du Développement des Textiles (CIDT) avait initié un programme d'alphabétisation qui consistait à apprendre aux paysans à lire, à écrire et à calculer dans leur langue la mieux connue. Dans la zone cotonnière, l'opération a touché 11870 agriculteurs dans 474 villages (BNETD, 2004). Le nombre de paysans considéré comme alphabétisés est de 5233 soit 44% des formés. Ce programme d'alphabétisation est d'une grande importance pour les paysans. En effet, non seulement ils savent lire, écrire et communiquer plus aisément avec leur entourage, mais aussi, ils peuvent servir directement les intérêts de la communauté. C'est ce qui se passe lorsqu'ils participent au débat sur les questions de développement du village et de la région, à l'amélioration endogène, à la gestion des coopératives, des syndicats, des associations, des mutuelles, etc.

Le coton participe à l'amélioration du niveau de santé

Dans les communautés rurales africaines particulièrement ivoiriennes et plus encore chez les Senoufo, les plantes naturelles étaient souvent utilisées pour guérir. Cette pratique remonte d'ailleurs dans la nuit des temps. On attribue au guérisseur traditionnel le pouvoir de contrecarrer le mal et parfois même les morts.

Des personnes se rendent parfois au centre hospitalier régional de Korhogo(CHR) pour recevoir les soins appropriés en cas de maladies graves lorsque leur cas est déjà grave et qu'ils estiment que le guérisseur traditionnel ne peut plus les sauver.

Les accouchements à l'hôpital, et de façon générale, les prestations en gynécologie, étaient les plus rares. Aujourd'hui, les femmes viennent spontanément se faire examiner, parfois dès qu'elles sentent une anomalie.

Le nombre de paysans demandeurs de soin de santé augmente avec le temps, concerne hommes et femmes de tout âge, pour des interventions relevant de causes multiples. Les paysans trouvaient que les soins médicaux étaient trop chers et qu'ils ne pouvaient pas les payer.

À Nafoun, il existe deux centres de santé dont un dispensaire et une maternité. 98% des accouchements se font dans les centres de santé et 2% des accouchements se font sur place à domicile. 90% de personnes se soignent elles-mêmes et 10% dans les centres de santé. Les habitants trouvent généralement les prestations de santé assez coûteuses.

À Navouolokaha, il n'existe pas de centre de santé. Les accouchements se font sur place à domicile, mais parfois certains

accouchements se déroulent dans des dispensaires ou au centre hospitalier régional de Korhogo. Les personnes préfèrent se soigner elles-mêmes car elles trouvent les prestations de santé coûteuses. Toutefois, lorsque leur état de santé est critique ou grave elles se rendent à l'hôpital.

De nos jours, le revenu du coton permet à certains d'entre eux de se rendre dans un centre de santé pour recevoir les soins appropriés en cas de maladies graves. De ce fait, on peut dire que la culture du coton contribue à l'amélioration de la santé en milieu rural.

Le coton permet d'améliorer la situation de la femme

Bien que le revenu du coton revienne à l'homme, la femme profite des effets induits de la modernisation du système de production du coton.

À Nafoun, la femme joue un rôle lors des techniques culturales notamment depuis le labour et jusqu'à la récolte du coton. Elle fait la cuisine et donne à manger à son mari et à ses enfants pendant l'activité cotonnière. La part du revenu allouée à la femme est variable et peut être à hauteur de 20%. Elle bénéficie de la mécanisation quand cela est possible. Toutefois, son rôle dans le transport et la commercialisation est négligeable.

À Navoulokaha, la femme sème le coton, fait le désherbage, fait la récolte et donne à manger aux travailleurs. La part du revenu allouée à la femme tourne autour de 10%. La femme prend également une part active à la mécanisation. En ce qui concerne le transport et la commercialisation, son rôle est négligeable.

Conclusion

Cette étude avait pour objectif d'évaluer l'impact de la culture du coton sur le développement socio-économique dans la région de Korhogo, au nord de la Côte d'Ivoire. L'étude s'est déroulée dans deux villages choisis suivant l'importance de la culture du coton. Les résultats obtenus permettent de dire que le coton a un impact socio-économique positif car il réduit le niveau de pauvreté dans les villages, améliore l'habitat rural, accroît la mobilité des paysans, crée de nouveaux emplois, améliore le niveau d'alphabétisation et la santé des populations et également les conditions de vie de façon générale et particulièrement pour la femme.

Le coton constitue le poumon de l'économie rurale des zones de savane et particulièrement dans la région de Korhogo et permet de réduire la pauvreté. Il constitue la principale source de revenu. Il doit son succès surtout à l'intégration verticale de la filière depuis la production semencière jusqu'à la commercialisation. La culture du coton a participé de façon significative à la réalisation d'infrastructures communautaires comme les pistes, écoles, dispensaires, magasins, etc. La culture coton a également

permis un début d'industrialisation avec quelques usines d'égrenage, une filature et une huilerie de graine.

Les perspectives d'évolution de la culture du coton doivent se baser sur la pratique d'une agriculture durable respectant l'environnement, la définition d'une politique de prix incitatif qui privilégie la rentabilité financière du producteur, l'adoption d'une politique sous-régionale de transformation et de commercialisation locale de la fibre, de la graine et leurs dérivées et des sous-produits.

References:

Bureau National d'Études Techniques et de Développement(2004). Aperçu de l'économie ivoirienne, Abidjan, Côte d'Ivoire.

CIDT(2000). Rapport d'activités, Bouaké, Côte d'Ivoire : Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles. Direction Générale.

Dictionnaire d'histoire, économie, finance, géographie sous la direction de Frédéric Teulon, Presses Universitaires de France, p.199-200, 1995.

Enquêtes réalisées à Nafoun et à Navouolokaha dans le nord de la Côte d'Ivoire, 2015

Gérard Sément, le cotonnier en Afrique tropicale, Éditions Maisonneuve et Larose , 1986.

Minagra, Intercoton(2002). Atelier national sur la libéralisation de la filière coton, 22-26 janvier 2002, Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, Rapport général.

Monographie du département de Korhogo. Agence Ivoirienne de Presse du 29 juin 2013

67eme Plénière du CCIC à Ouagadougou-Burkina Faso, aperçu de la filière cotonnière ivoirienne – Résumé(ARECA)- Autorité de Régulation du Coton et de l'Anacarde

SEDES(1965). Région de Korhogo : étude de développement économique. Paris : SEDES.

Zagbaï SH.(2005). Evaluation de l'impact du coton sur le développement. Cas de la région de Korhogo au nord de la Côte d'Ivoire. Thèse de doctorat. Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, Unité d'Économie et Développement Rural, 243p.

http://www.agriculture.gouv.ci/index.php?option=com_content&view=article&id=75&Itemid=88, consulté le 13 novembre 2015.

<http://www.fratmat.info/focus/science/culture-du-coton-des-nouvelles-techniques-culturelles-pour-de-meilleurs-rendements>, consulté le 13 novembre 2015.

www.intercoton.org, consulté le 15 janvier 2015.

Annexe : Questionnaire

I. Quel est l'historique du village ?

- Comment est choisi le chef du village et, quel est son rôle ?
- Comment la répartition des terres se fait-elle ?

II. Quelles sont les raisons du choix de la région d'étude, du village et des exploitants ?

- Quelle est la situation géographique du village ?
- Quel est le nombre d'habitants de la population ?
- Quelle est la densité de la population, à savoir le nombre d'habitants par kilomètre carré ?
- Quel est en pourcentage, le taux d'adoption du coton ? La culture du coton prédomine-t-elle ?
- Quelle est la superficie ou la taille des parcelles ?
- Quelle taille moyenne a la culture du coton, en hectares ?
- Quel est le rendement à l'hectare ?
- Y-a-t-il une volonté des autorités villageoises d'accepter cette étude ?
- Y-a-t-il une volonté de participation dans les exploitations ?

III. Quel est l'impact socio-économique de la culture du coton ?

- Nous demandons aux exploitants si le revenu du coton réduit le niveau de pauvreté.
- Comment se fait la pratique des différents systèmes de culture ?
- Nous demandons si le revenu du coton améliore l'habitat rural et, quelle est l'importance relative des types de maison suivant le type d'exploitants ?
- Nous demandons si le revenu du coton facilite la mobilité paysanne, si le revenu permet d'acheter des moyens de déplacement comme des vélos, des motos, des mobylettes, etc. ? Si oui, quel en est leur nombre ?
- Nous demandons si le revenu du coton permet de créer des emplois.
- Nous demandons si le revenu du coton améliore le niveau d'alphabétisation, entre autres, s'il permet d'augmenter le nombre d'écoles primaires, d'établissements secondaires ou le taux de scolarisation. Les producteurs de coton financent-ils la construction d'écoles et d'établissements secondaires ? Quelle est la part en pourcentage, des producteurs de coton considérés comme alphabètes ? Combien de personnes alphabètes participent-elles au débat sur les questions de développement du village et de la région, sur la gestion comptable des coopératives ? Quelle est la part des autres acteurs de la filière de coton, dans la formation des producteurs ?
- Nous demandons si le revenu du coton participe à l'amélioration du niveau de santé ? Y-a-t-il des centres de santé ou des dispensaires dans le village ? Les accouchements se font-ils sur place à la maison ou dans un dispensaire, un hôpital ? Les producteurs se rendent-ils à l'hôpital ou préfèrent-ils se soigner eux-mêmes ? Trouvent-ils les prestations de santé coûteuses ? Demandent-ils des soins dans des centres de santé ? Si oui, quel en est le pourcentage ?
- Nous demandons si le revenu du coton permet d'améliorer la situation de la femme ? Quel est le rôle de la femme, lors des techniques culturales à savoir, la mise en plantation jusqu'à la récolte du coton ? Quelle est la part du revenu alloué à la femme ? Quel est le rôle de la femme dans le transport et la commercialisation du coton ? La femme participe-t-elle à la mécanisation ou à la motorisation de la culture du coton ?